

Systèmes juridiques et droits de l'homme [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Droits de l'Homme](#)
- > [Théorie et Analyse du Droit](#)
- > [Histoire et Anthropologie du Droit](#)

Présentation

Le Master « Systèmes juridiques et Droits de l'Homme » offre une formation unique en France, qui prend acte des profondes transformations contemporaines du droit. Celui-ci ne peut plus être envisagé sous la seule perspective nationale – encore moins sous une seule perspective disciplinaire. Il requiert d'adopter un point de vue qui transcende à la fois les systèmes juridiques et les différentes branches du droit : c'est ce qui caractérise aussi bien la question des droits de l'Homme et l'approche théorique du droit que la perspective de l'histoire juridique.

Les trois parcours correspondants (« Droits de l'Homme », « Théorie et Analyse du Droit » et « Histoire et Anthropologie du Droit ») sont ainsi ouverts à tous ceux qui sont désireux de saisir le phénomène juridique dans toutes ses dimensions (technique, théorique ou historique) et d'appréhender ainsi le droit par-delà ses frontières, qu'elles soient nationales ou disciplinaires : le Master « Systèmes juridiques et droits de l'Homme » accorde ainsi une large place au droit comparé, investit le droit public comme le droit privé et sollicite le droit interne aussi bien que le droit international.